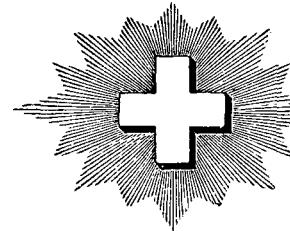


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU SUISSE DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 novembre 1918

N° 79362

(Demande déposée: 12 avril 1918, 7 h. p.)

Classe 72 b

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH C° S. A., Tavannes (Suisse).

Dispositif de commande de roue primaire de pendule électrique.

L'objet de la présente invention est un dispositif de commande de roue primaire faisant partie du mécanisme d'une pendule électrique.

Ce dispositif est caractérisé par le fait que le mouvement du pendule est transmis à la roue primaire au-dessus du point de suspension du pendule. Cette transmission peut avoir lieu soit par un cliquet, soit par une lame-ressort, qui peut être porté soit par un demi-anneau, soit par un anneau, entraîné par le pendule dans ses oscillations.

Le dessin ci-annexé montre, à titre d'exemple, quelques formes d'exécution de la présente invention.

La fig. 1 est une vue de face d'une partie du pendule d'une horloge électrique avec la roue primaire. Le pendule *a* se termine à son extrémité supérieure par un demi-anneau *b*, contournant le point de suspension *c* du pendule, soutenu par la lame de suspension *d*.

Sur le haut du demi-anneau *b* est pivoté le cliquet *e*, appuyé dans la denture de la roue primaire *g* par un ressort.

La fig. 2 montre une autre forme d'exécution du dispositif qui comporte ici un an-

neau *e* sur le haut duquel se trouve un cliquet semblable à celui de la forme d'exécution précédente. Le point de suspension *c* du pendule occupe le centre de l'anneau *e*.

La fig. 3 montre une troisième forme d'exécution du dispositif. Ici, la roue primaire est actionnée par l'intermédiaire d'une lame-ressort *f*, celle-ci en lieu et place du cliquet des autres formes d'exécution. La pression de cette lame sur la denture de la roue primaire *g* se règle au moyen d'une vis.

REVENDICATION:

Dispositif de commande de roue primaire de pendule électrique, caractérisé par le fait que le mouvement du pendule est transmis à la roue primaire au-dessus du point de suspension du pendule.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Dispositif selon la revendication, dans lequel la transmission du mouvement se fait, au moyen d'un cliquet et d'un ressort.
- 2 Dispositif selon la sous-revendication 1, dans lequel la transmission du mouvement

- se fait par un cliquet et un ressort portés par un demi-anneau.
- 3 Dispositif selon la sous-revendication 1, dans lequel la transmission du mouvement se fait par un cliquet et un ressort portés par un anneau.
- 4 Dispositif selon la revendication, dans lequel la transmission du mouvement se fait par un ressort appuyant sur la denture de la roue primaire.

TAVANNES WATCH C° S. A.
Mandataires: MATHEY-DORET & Co., Berne.

Tavannes Watch Co S. A.

Brevet N° 79362

1 feuille

